



Commune de LUZECH

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LUZECH**

Délibération

N° 2025_8_2

Convocation du 28 novembre 2025

Le quatre décembre 2025 à 18h00, les membres du Conseil municipal de la Commune de LUZECH se sont réunis dans la salle du Conseil municipal de la mairie, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-11 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de M. Bernard PIASER, Maire de LUZECH.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Delphine AZNAR, M. Pierre BALTENWECK, Mme Christine CALVO, M. Floréal CARBONIE SUILS, M. Patrice CASTANIER, Mme Christina GARRIGUES, Mme Lydie LAFON, Mme Sonia LEGLAIVE, M. Rémy MOLIERES, M. Bernard PIASER, M. Pascal PRADAYROL.

ÉTAIENT EXCUSÉS :

M. Gérard ALAZARD, Mme Claudine AUDOIN, Mme Chrystèle MINELLO, M. Benoît FABRE

ÉTAIENT ABSENTS :

. .

EXCUSÉ(S) AYANT DONNÉ PROCURATION :

. .

SECRÉTAIRE DE SEANCE : M. Patrice CASTANIER

LA SÉANCE SE POURSUIVANT

Délibération n° 2025_8_2 : Approbation du PV de la séance du Conseil municipal du 23 septembre 2025

Monsieur le Maire rappelle que le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 23 septembre 2025 a été établi et transmis pour approbation des membres présents à la séance.

Le Conseil municipal, après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, décide :

- **D'approuver** le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 23 septembre 2025.

En exercice	Votants	Nombre de suffrages exprimés
15	Présents : 11 Procurations : 0	Pour : 11 Contre : 0 Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

REÇU EN PREFECTURE LE : 05/12/2025 DATE DE MISE EN LIGNE : 05/12/2025	Pour expédition conforme, Le Maire, Monsieur Bernard PIASER
--	---